

Sentiers de l'Estrie

Des randonnées simplifiées par deux nouveautés

Stéphanie Mac Farlane

■ ■ Collaboration spéciale

Le Corridor Appalachien, les Sentiers de l'Estrie et le Parc d'environnement naturel de Sutton simplifient la vie aux amateurs de randonnées pédestres, aux résidents et aux touristes en offrant deux nouveautés, soit une tarification harmonisée entre les sentiers et un passeport annuel.

Depuis le week-end dernier, les amoureux de la nature peuvent bénéficier d'un tarif harmonisé entre les différents sentiers au coût de 5 \$ par jour. «La passe journalière comprend le Corridor Appalachien, les Sentiers de l'Estrie et le Parc d'environnement naturel de Sutton. Trois autres acteurs touristiques s'y sont aussi associés soit le Diable vert, Arbre Sutton et l'Auberge des Appalaches. Ces derniers ont des sentiers qui donnent accès aux réseaux», indique Marie-France Bourdages, directrice au développement de l'offre, accueil et services aux membres de Tourisme Cantons-de-l'Est.

Cette dernière mentionne que c'est selon la volonté des différents acteurs et d'un désir d'harmoniser le tout que ces nouveautés ont pu voir le jour. «Évidemment, il y avait également une demande des randonneurs parce que c'était une logique administrative exigeante. Par exemple à Sutton, il y a trois gestionnaires différents. Chacun à sa tarifica-

tion, ses différents droits d'accès et ses règlements. C'était très confondant pour les visiteurs. De la manière que les sentiers sont faits, il est possible d'entrer par un organisme et de sortir par un autre. Les gens devaient donc payer parfois deux entrées puisqu'ils marchaient sur deux entités différentes. Maintenant, tout est harmonisé. Les uns reconnaissent les billets des autres et chargent le même prix», continue-t-elle.

Laissez-passer annuel

De plus, un laissez-passer annuel, le Passeport des Montagnes-Vertes, a été instauré au coût de 90 \$. Il donne accès, en toute saison, aux sentiers forestiers balisés et entretenus. Par ailleurs, à l'achat du passeport, les randonneurs deviennent automatiquement membres des trois organismes et bénéficient des mêmes avantages que les membres réguliers tels que des réductions chez des partenaires et l'accès à des activités réservées.

Évidemment, il est encore trop tôt pour avoir des commentaires des randonneurs, mais d'entrée de jeu, le milieu touristique se dit très heureux de ces initiatives.

Rappelons que les Sentiers de l'Estrie comptent 37 points d'entrée différents donnant accès à plus de 270 kilomètres de sentiers.

Pour vous procurer le billet quotidien ou le passeport des Montagnes-Vertes, il suffit de vous rendre aux bureaux d'accueil touristique de Sutton, de Dunham, de Bromont et de Potton.



On reconnaît Marie-Josée Auclair, présidente du Corridor Appalachien, Jean Compagna, président du Parc d'Environnement naturel de Sutton, Marie-Germaine Guiomar, présidente des Sentiers de l'Estrie, Daniel Martin, propriétaire de l'Auberge des Appalaches et Julie Zeitlinger, co-propriétaire Au Diable Vert.